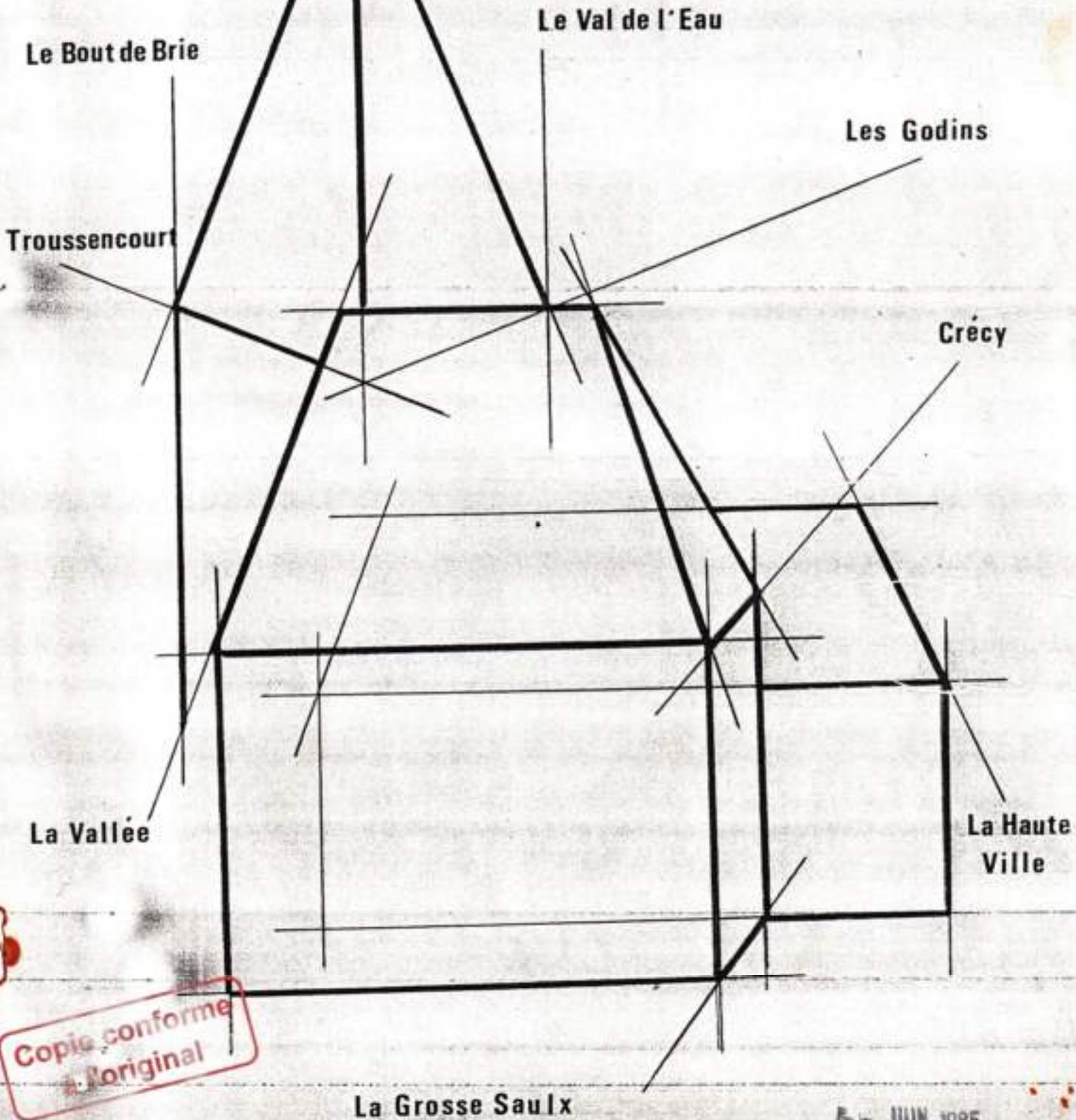


# St SULPICE

## Informations



Copie conforme à l'original

Jours et heures d'ouverture

au public

- LUNDI de 15 h à 18 h 30
- MERCREDI 14 h 30 à 18 h
- VENDREDI 15 h à 17 h
- SAMEDI 8 h 30 à 10 h précises

ETAT CIVIL

...

Mariages	22 Décembre 1984	RATIEUVILLE André - COEURDEVACHE Catherine
	27 Avril 1985	MANGAS Pierre - AUXENTIDES Christine
	27 Avril 1985	DELHAYE André - NIQUET Maryvonne
	25 Mai 1985	BAY Christian - BOQUEREL Lydie
Naissances	10. Octobre 1984	BESNARD Julien
	15 " "	CARRIERE Teddy
	31 Janvier 1985	ADAMCZAK Gaetan
	5 Mars " "	MENNESSIER Ludivine
	12 " " "	RAYER Florent
	29 " " "	OSTROWSKI Maïlysa
Décès	30 Avril " "	BLACHERE Nathalie
	3 Octobre 1984	GORE Gabriel
	27 " " "	DETRAIS Marie
	4 Novembre " "	DUCROT Jean
	30 Décembre	CHISKO Blanche
	2 Janvier 1985	VIVILLE Alphonse
15 Janvier 1985	DEBUT DE ROSEVILLE ADET Roger	

QUETES

...

Mariages	RATIEUVILLE - COEURDEVACHE	127 Frs au profit du Club Sans Soucis
	MANGAS - AUXENTIDES	332,70 " " "
	DELHAYE - NIQUET	50 Frs " Mairie
	BAY - BOQUEREL	314 Frs " Club sans soucis

LE MOT DU MAIRE

Vous avez entre les mains le numéro de juin de notre bulletin municipal.

Vous y trouverez un résumé des différentes actions de l'équipe municipale, tant pour les travaux que pour le mieux vivre à St Sulpice.

A ce sujet les tentatives de régler à l'amiable le problème des atteintes à la tranquillité des habitants, le dimanche, à cause des tronçonneuses, des cyclomoteurs à échappement libre, des motoculteurs etc.... se sont avérées vaines.

Aussi après avis du Conseil Municipal j'ai émis un arrêté interdisant formellement ce type de nuisance le dimanche et les jours fériés.

La bonne marche d'une commune est cependant l'affaire de tous c'est pourquoi je remercie chacun d'entre vous pour son civisme, sa propreté, sa participation aux différentes manifestations communales en un mot ses qualités d'administrés.

Continuez !

C'est par nos efforts conjugués qu'il fera bon vivre dans notre village.

Maurice BRETON

. . .

BUDGET PRIMITIF 1985

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Les dépenses et recettes sont équilibrées à

I 404 840 Fr pour le fonctionnement

et 704 940 Fr pour les investissements.

Les 4 taxes communales:

La loi des finances n° 83- 1179 du 29 Décembre 1984 nous actualise les bases d'imposition 1985 dans la proportion de 1.08 ( + 8 % en moyenne).

Le Conseil Municipal s'efforce de ne pas rajouter de pression fiscale et d'appliquer les mêmes taux qu'en 1984 pour les 4 taxes soit :

Taxe d'habitation	8.44 X I 982 910 =	167 358	( en 84	146 265 )
Foncier Bati	14.57 X 928 220 =	135 242	( " "	119 911 )
Foncier non Bati	35.50 X 315 340 =	111 946	( " "	102 950 )
Taxe Profession.	8.79 X 690 540 =	60 598	( " "	54 674 )

soit un produit total attendu de

475 244 Frs

VOYAGES SCOLAIRES

Les plus jeunes se rendront à Saint VRAIN coût.....4300,00 Frs

Les autres bénéficieront d'un voyage en  
Alsace. participation de la commune ..... 4700,00Frs

Soit un total de subvention de .....;9000,00 Frs

Accepté par le Conseil Municipal.

NOUVELLE MAIRIE

• • • •

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste en nouvelle MAIRIE sont entamés.

L'ensemble des opérations se chiffre à 350 000 Frs TTC ( non compris quelques imprévus toujours possibles )

Les entreprises retenues sont :

- Maçonnerie	Entreprise Générale BOUVET MAGNE	Beauvais
- Plomberie	Herbette	"
- Zinguerie	"	"
- Menuiserie	Roussel	St SULPICE
- Electricité	Mennecier	HERMES
chauffage		
- Peinture	Zion	Beauvais

§ § §

SERVICES DE LA MAIRIE

• • •

Pendant les mois de juillet et août c'est à dire pendant les travaux intéressant la salle de la mairie actuelle devenant salle de classe, les services de la mairie seront implantés comme suit :

SECRETARIAT :

Dans l'ancien logement de fonction  
Ecole côté CE 1 Mr MORLAY

SALLE DU CONSEIL

Dans la salle de repos des petits

Naturellement ces services seront regroupés dans la nouvelle mairie dès la fin des travaux c'est à dire avant le 1er Septembre prochain.

CLASSE MATERNELLE

§§§§§§§§§§§§§§§§

L'effectif potentiel de la maternelle dépassait depuis quelques années les possibilités d'accueil, actuellement de 30 enfants.

Deux conditions majeures s'imposaient alors pour résoudre ce problème :

- la création d'un poste d'enseignant par l'Education Nationale.
- l'ouverture d'un local scolaire supplémentaire.

Les démarches entreprises auprès de l'Inspection Académique viennent d'aboutir quant à la création du poste.

D'autre part le transfert de la Mairie dans les murs de l'ancienne poste va permettre d'aménager le local actuel pour le reconvertir en salle de classe .

Les travaux seront entrepris incessamment.

Aussi cette nouvelle classe permettra d'accueillir à la rentrée de septembre prochain 26 enfants supplémentaires en maternelle, dans le cadre du regroupement pédagogique avec la commune d'Abbecourt.

Le coût de cette réalisation, y compris l'équipement mobilier, s'élève à :

60 000 Frs  
=====

RENTREE SCOLAIRE

§§§§§§§§§§§§§§§§

Accueil éventuel des enfants de St Sulpice dans d'autres communes

Faisant suite à la circulaire du 4 avril 1985, précisant les conditions d'accueil des enfants des écoles publiques d'autres communes que celle de leur résidence, conditions devant maintenant s'assortir obligatoirement de participation financière pour la commune de résidence, par délibération du Conseil Municipal du 3 Juin 1985, aucune autorisation d'inscription dans une autre commune ne sera délivrée par Mr le Maire.

" TERRAIN DE SPORTS COMMUNAL "

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

- DESIR

C'est au cours du 1er semestre de l'année 1983 que germa le désir de créer sur l'aire de jeu de cette époque, un complexe sportif. Le Conseil Municipal soucieux de favoriser l'épanouissement du corps et l'esprit de notre jeunesse, étudie l'idée.

L'ébauche est entamée, elle est présentée au Conseil Municipal qui vote et approuve un budget de 292 000 Frs, comprenant pour l'essentiel, l'acquisition d'une bande de terrain, les travaux de terrassement, les aménagements et les divers.

" Rappelons que la vente de l'ancien terrain de sports, le produit 200 000 Frs, aida favorablement le projet ". Sans cette aide, la réalisation de ce nouveau complexe sportif n'aurait vu le jour.

- GESTATION

2<sup>ème</sup> semestre 1983, une équipe est constituée, dans le cadre de la commission des sports. Trois ébauches de plan sont étudiées, enfin, le quatrième est définitif et est présenté au Conseil Municipal qui l'approuve.

- DELIVRANCE

Les gros travaux sont entrepris dans le 1er semestre 1984 et terminés dans ce même semestre, le gazon est semé et une longue période de vie et de repos est enclanchée.

- JOUISSANCE

Bientôt le Terrain de Sports communal, ouvrira ses portes à toutes les disciplines sportives de la Commune, nous leur souhaitons, réussite et joie.

Nous faisons part à nos futurs Championnes et Champions de nos sincères encouragements.

- INAUGURATION

Le terrain, maintenant opérationnel dans ses activités sportives et scolaires, Mr le Maire, et le Conseil Municipal, invite les différents responsables ainsi que tous les intéressés de tous âges, écoliers, supporters, associations, ... au vin d'honneur qu'il offre le

SAMEDI 29 JUIN 1985 à 11 heures

*trou* ANCIENNE DECHARGE

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Il est, depuis maintenant quelques années, réservé strictement aux terres et déblais de démolition à l'exclusion de tout autre déchet.

En cas de besoin, demander l'accès à Mr le Maire qui fera vérifier la nature de vos déblais ou gravois afin de les diriger vers l'ancienne décharge ou vers un chemin à reboucher.

!!!!!!!

SECOURS - POMPIERS

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Mr NOEL Marc, dirige la formation et la constitution du corps de Sapeurs-Pompiers

En cas d'urgence appeler :

Mr NOEL Marc	481 11 10
Mr COUTUREAUX René	481 21 05
( Caporal )	

§ § §

AMELIORATION DE LA SIGNALISATION

1\*\*\*\*\*

Les hameaux de Saint Sulpice qui comportent plusieurs voies sont maintenant dotés de panneaux de rues ou chemins .

Chaque habitation doit posséder son numéro. Les résidents qui se trouvaient absents lors de cette attribution doivent réclamer leur plaque en Mairie ( il suffit de téléphoner; le Garde vous la remettra )

## PRESTATIONS FUNERAIRES

• • • •

La commune de St Sulpice n'ayant aucun accord d'exclusivité avec les services de pompes funèbres, chaque habitant est libre de faire intervenir les Ets JOUVIN ou de traiter avec le menuisier, le cercueil et faire creuser la fosse par l'entreprise de son choix à condition toutefois de respecter les normes imposées.

Les Ets Jouvin proposent aux communes des conditions tarifaires particulières pouvant être plus avantageuses que celles qu'ils vous consentiront si vous les contactez directement.

De plus, rien ne vous oblige à souscrire un service complet ; chaque prestation peut être détaillée.

Exemple : vous pouvez obtenir 4 porteurs pour 312.68 Frs et rien d'autre.

Il n'est pas question de faire ici de la publicité pour les Ets Jouvin ou tout autre société, mais lorsqu'un malheur arrive dans une famille, les proches envahis par le chagrin peuvent s'engager trop vite dans des frais inutiles faute de renseignements.

A titre indicatif nous vous présentons un devis type, mais d'autres informations sont à votre disposition en mairie.

§§§§§§§§§§§§§§§§

### LOCATION DE LA SALLE DES PETES.

\*\*\*\*\*

Comme prévu antérieurement, à chaque location une caution de 500,00 Frs sera exigée après l'état des lieux signé lors de la remise des clés.

Le prix de la location, à régler en sus, est maintenu à 500,00 Frs pour les demandeurs extérieurs à la commune et 250,00 Frs pour ceux de Saint Sulpice.

## DEVIS TYPE N° 2

N° de la Catégorie  
pour la révision  
des tarifs

A- PRESTATIONS ET FOURNITURES DU SERVICE CONCEDE .-1°- Prestations -

Véhicule pour mise en bière préalable	1	104 37
Equipe de porteurs pour mise en bière préalable	2	156 34
Corbillard de ligne moderne 3ème Classe	1	368 22
4 porteurs au service	2	312 68

2°- Fournitures -

CERCUEIL en chêne bois de 27 mm verni Réf 111 avec socle	T	2.195 69
4 poignées à Rosaces Réf 385	A	285 12
10 tirefonds poli-brillant Réf 621	R	90 00

B- PRESTATIONS ET FOURNITURES DU SERVICE HORS CONCESSION.-1°- Prestations -

Employé d' assistance au service Démarches	F	480 00
---	---	--------

2°- Fournitures -

Aménagement du cercueil	N	
Garniture imperméable Réf 1142	E	
Capiton Satin Réf 1100	R	
4 ouates cellulose Réf 1080	R	
Croix Latine 45 avec Christ Réf 757	A	928 80
Produit sanitaire Réf 1060	A	

Matériel Exposition.	L	151 16
----------------------	---	--------

TOTAL DES PRESTATIONS ET FOURNITURES DU SERVICE CONCEDE ET HORS CONCESSION .....		5.072 38
---	--	----------

ARRONDI A .....		5.072 00
-----------------	--	----------

SANS MISE EN BIÈRE PRÉALABLE SERVICE RAMENÉ .....		4.660
---	--	-------

PROPRETE .....

SECURITE .....

Il arrive fréquemment à chacun d'entre nous au cours de nos déplacements de traverser les agglomérations rurales de notre région.

A cette occasion nous avons parfois le réflexe de comparer différents aspects des choses que nous découvrons avec ceux que nous connaissons à ST SULPICE.

Notre appréciation repose sur les observations relevées par notre champ visuel en la circonstance à savoir :

La route et ses abords immédiats :

C'est ainsi que le plus souvent viennent à l'esprit les deux critères : propreté et sécurité.

Laissant à chacun le soin de juger si la comparaison nous est globalement favorable, il faut bien cependant admettre que dans le domaine de la propreté, voire de l'esthétique il existe encore ici et là à St Sulpice des progrès à réaliser.

Aussi est-il opportun de rappeler que tout riverain est tenu d'assurer la propreté et le bon ordre du trottoir ou bande gazonnée sur toute la longueur délimitant la propriété qu'il occupe.

De même sa responsabilité sera recherchée en cas d'accident survenant à un tiers devant son habitation si les obligations lui incombant n'ont pas été respectées.

Par exemple, nul n'est autorisé à contrarier, pour des raisons de commodité personnelle, l'écoulement naturel des eaux en obstruant les fossés, rigoles ou canalisations normalement prévues à cet effet. Les eaux détournées notamment sur la chaussée sont un facteur d'accident important surtout en période hivernale.

Concernant la sécurité, l'éventail des risques est très ouvert mais l'accent doit être mis sur les chiens laissés en liberté dans la rue et surtout pour les jeunes enfants sans surveillance sur les trottoirs, constituant un danger permanent pour eux-mêmes et pour les usagers de la route.

Plus de propreté !

Plus de Sécurité !

à SAINT SULPICE

C'est possible et c'est l'affaire de tous !

U.M.R.A.C.

Groupe des Anciens Combattants  
de St Sulpice

à

Monsieur le Maire de St Sulpice  
Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Il est très difficile au Président du Groupement des Anciens Combattants lorsqu'il est aussi Maire de la Commune de s'octroyer des louanges.

Aussi permettez au Secrétaire Trésorier, au nom de tous les membres affiliés à notre association, de remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour la subvention accordée pour le renouvellement de notre drapeau dont chacun a reconnu la vétusté.

Je vous prie Monsieur le Maire, si vous le jugez à propos de vouloir bien insérer le texte de cette lettre dans le prochain bulletin municipal, afin d'associer l'ensemble des habitants de la commune à notre gratitude, car c'est grâce à leurs deniers que cette aide a pu nous être accordée.

En vous renouvelant nos remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Conseillers, à l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Les Anciens Combattants U.M.R.A.C. de  
SAINT-SULPICE

COUP D'OEIL DES SANS SOUCIS  
-o-o-o-o-o- SUR LE CLUB -o-o-o-o-o-o-o-o-

Depuis le début de cette année 1985 le Club des Sans Soucis, une fois encore, n'est pas resté inactif et ne le restera pas pendant les mois à venir.

Outre ses réunions bi-mensuelles du jeudi, les anciens se sont retrouvés le 28 Mars pour leur repas amical annuel. S'était joint à eux le Club Perce-Neige d'Abbecourt. C'est ainsi que 60 personnes ont passé une journée pleine de sympathie dans une ambiance très décontractée, avec projection de films et photos sur les activités passées du club. Le tout, comme c'est de rigueur en France, s'est terminé par des chansons et des danses.

Plusieurs membres du bureau ont assisté à Beauvais à l'Assemblée Générale de la Fédération des Anciens de l'Oise et en ont rapporté de précieux renseignements, utiles au bon fonctionnement du club.

Certains adhérents sont allés à Beauvais applaudir la représentation "Mélodie Parade". Ce spectacle a été fort apprécié et nous espérons réunir beaucoup de participants une prochaine fois.

Dans les mois qui viennent les activités se succèdent :

Le 11 Juin, plusieurs d'entre nous se joindront au Club Perce-Neige d'Abbecourt - avec qui nous entretenons d'excellentes relations - pour passer une journée à Forges-les-Eaux avec réception à l'Hôtel de Ville et différentes visites des principales curiosités de la ville.

Le 15 Septembre tous ensemble nous partirons à Brique-Mesnil déjeuner dans un restaurant très connu : "La Belle Epoque".

Heureux du succès qu'a rencontré l'année dernière leur soirée "Divertissement", les anciens en préparent deux autres pour les 5 et 12 Octobre prochains.

Enfin, le club participera cette année encore à la Fête de St-Sulpice en présentant un char que les adhérents se feront un plaisir de décorer.

Nous tenons à souligner que notre club n'est jamais oublié dans le partage des collectes faites à l'occasion des mariages célébrés à St-Sulpice. Dernièrement encore une somme nous a été remise provenant de deux mariages. Que les généreux donateurs en soient grandement remerciés ici.

Mais nous ne pouvons arrêter là notre propos sans parler de la brocante du 1er Mai où les anciens avaient un stand garni grâce aux dons des adhérents qui ont bien voulu se défaire de certains de leurs objets. Beaucoup de ces derniers ont trouvé acquéreurs.

Grâce à cette générosité, la trésorerie du club a vu son crédit augmenter. Toutes les personnes à l'origine de cet apport de fonds sont chaleureusement remerciées.

Ainsi, dans la même entente et la bonne humeur générale, l'année 1987 va encore passer bien vite pour le club.

Nous rappelons également que les portes de notre association sont ouvertes à tous à partir de 55 ans. Les inscriptions sont à faire chez notre Président, M. Menecier - Rue de la Gare - Tél. 481 11-66.

Venez nombreux avec nous, nous vous attendons. Le meilleur accueil vous est réservé.

-0-0-0-0-0-0-0-

# comité des fêtes

## culture et loisirs

### Un nouveau record pour le Comité des Fêtes-Culture - Loisirs et pour St Sulpice.

Décidément le CFCL fait toujours bien les choses. Le 1er Mai, il organisait sa première BROCANTE-BRADERIE visitée par environ 3000 personnes. Même dans la mémoire de nos anciens, jamais St Sulpice n'avait accueilli autant de monde à la fois. Il est vrai que le soleil était au rendez-vous et, sans une musique judicieusement répartie le long du parcours, chacun pouvait trouver affaires au gré de son goût. Aux dires de la centaine d'exposants présents place et rue de la Gare, l'organisation a été appréciée depuis la publicité, le fléchage et l'accueil. Il est vrai que l'équipe chargée de sa préparation n'a pas chômé depuis 2 mois.

Bravo pour le nouveau succès de cette association et au 1er Mai 1986 pour la 2<sup>ème</sup> BROCANTE.

### Au programme pour les prochains mois.

- 22 Mai : voyage de 40 enfants de St Sulpice âgés de 8 à 12 ans, à Paris. Après être montés à la tour Eiffel ils visiteront la maison de la Radio puis effectueront une ballade en bateau-mouche. Le transport est prévu par la SNCF.
- 8 Juin : Spectacle et goûter pour les plus petits (4 à 7 ans) à la salle des Fêtes.
- 9 Juin : Sortie en car pour tous. Lieu *Meli*-Park en Belgique
  
- 13 Juillet : Défilé aux lanternes - Départ Salle des Fêtes 22 h.  
bal populaire place de la gare 22 h 30
- 14 Juillet : Jeux pour les enfants et adultes.
  
- 30.31 Aout : Fête avec comme point fort le Dimanche 1er Septembre avec la Cavalcade  
1er et 2 Septembre ayant pour thème " LA GASTRONOMIE ". Si le coeur vous en dit, vous pouvez soit réaliser ou aider à la réalisation d'un char. Contacter pour cela notre association au 481.11.97 ou 12.20 -

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.

A l'issue de l'assemblée générale de mars dernier, Maurice Roussel a quitté, sans regret, son poste de Trésorier. Nous le remercions pour l'accomplissement de cette tâche qu'il a effectué pendant plus de 7 années depuis la création de notre Association, fin 1977.

C'est Michel Cartier qui prend sa succession avec comme adjoint Michel Boulfroy.

Pour tous renseignements concernant le Comité des Fêtes-Culture-Loisirs,

Contactez :

Mr FLECHY Jean Marie au 481.II.97 Président

" DEGOUY Gérard 481.12.20 Secrétaire

# judo

Le judo à St Sulpice est maintenant une réalité, il y a eu une saison d'essais qui a été une réussite, et cette saison 1984- 1985 en est la preuve.

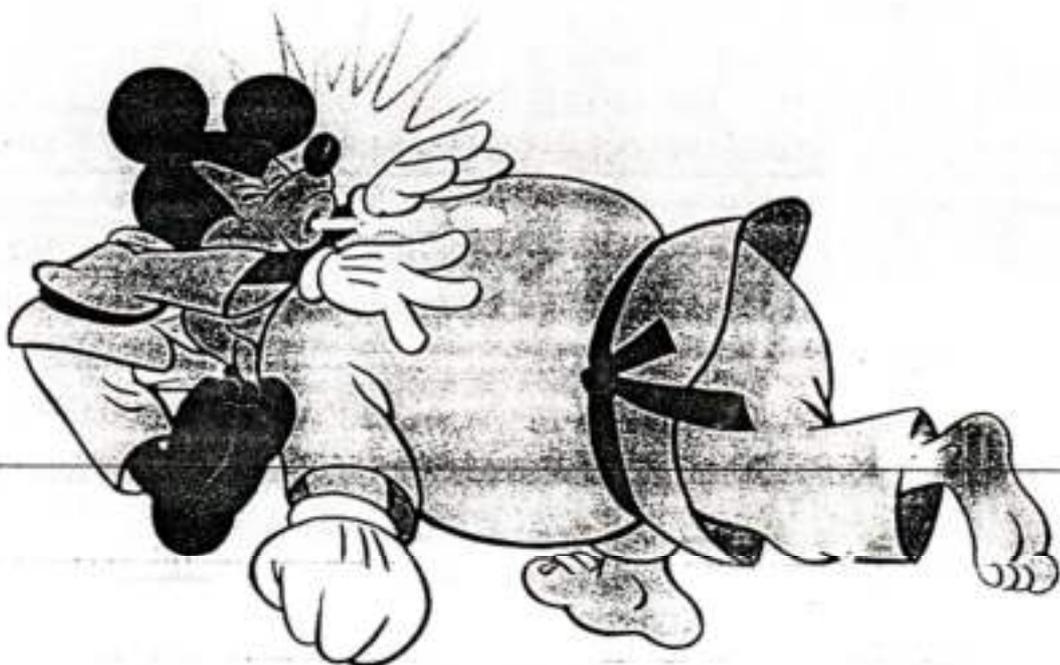
45 Judokas sont présents régulièrement à chaque entraînement.

Je vous invite donc amis sportifs à venir nombreux nous rejoindre sur les tatamis tous les mercredis soirs, à partir de 18 h 30 pour les plus jeunes et 19 h 30 pour les adolescents et adultes afin de découvrir les bienfaits du judo.

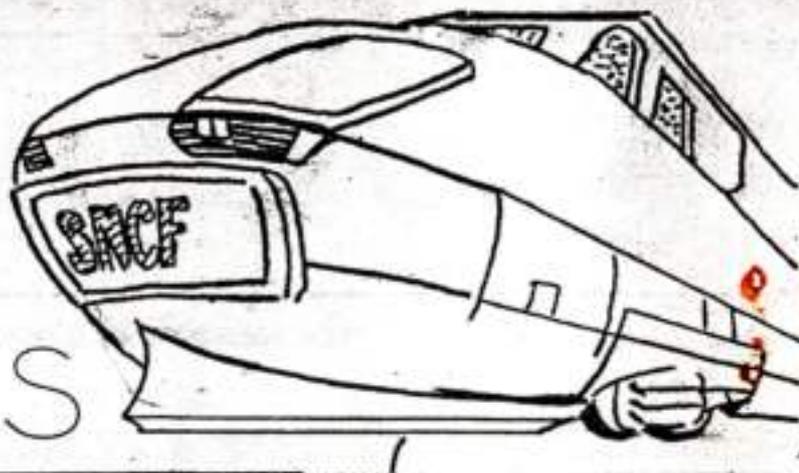
Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 10 Mai 1985 à 20 h 30 mn à la salle des Fêtes.

Bien sportivement !

Le Bureau de l'Association Sportive de St Sulpice



# TRANSPORTS



Horaires des trains desservant la gare de St SULPICE - AUTSUIL . Valable du 2 Juin au 28 Septembre

vers PARIS			VERS BEAUVAIS		
du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches et Pâtes	du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches et Pâtes
5.15 *	5.15 *		7.35	7.35	
6.01 *			8.35 (1)	8.35 (1)	8.35 (1)
6.41			8.46 (2)	8.46 (2)	8.46 (2)
7.11		7.09	10.20		
7.36 *	7.36 *		13.39	13.39	
11.01 *				14.34	
12.14 *	12.14 *		16.26		
	13.53 *		17.54		
	14.54 *	14.54 *	18.10	18.10	18.10
15.09 *			18.24 Vendredi		
16.01 *			18.53		
17.13 *		17.23	19.21 sauf Vendredi		
18.52 *	18.52 *	18.52 *		19.29	
		19.50 *	19.39		19.44
			20.53	20.53	20.53
			21.41	21.41	22.27

\* changement de train à Persan-Beaumont

(1) du Lundi au Vendredi jusqu'au 28 Juin, tous les jours à partir du 02 Septembre .

(2) les Samedis et Dimanches jusqu'au 30 Juin tous les jours du 1er Juillet au 1er Septembre

### Heures d'ouverture de la Gare

Lundi : 5 H 00 à 20 H 00  
 Mardi au Jeudi : 7 H 00 à 9 H 15 - 13 H 10 à 15 H 45 - 16 H 50 à 20 H 00  
 Vendredi : 6 H 00 à 20 H 50  
 Samedi : 6 H 30 à 11 H 00 - 12 H 00 à 15 H 00  
 Dimanches et Pâtes : Fermée